

13 novembre : Fraternité et Vérité

Association des victimes des attentats du 13 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 31 mai 2016

Les victimes et familles de victimes des attentats du 13 novembre 2015 s'étant portées parties civiles ont rencontré, les 24, 25 et 26 mai derniers, les six magistrats en charge de l'instruction relative à ces attaques sans précédents, ainsi que des membres du Parquet chargés des affaires de terrorisme. Ces rencontres ont, à chaque fois, duré plusieurs heures, au cours desquelles M. le juge Christophe Teissier (responsable de la section anti-terroriste au Parquet de Paris) a exposé les éléments actuellement disponibles dans le dossier d'instruction. Les parties civiles ont également pu échanger avec les juges sur les attentats, leurs préparatifs, la poursuite des responsables etc.

Cette rencontre a **renforcé notre confiance dans le travail des juges et dans leur détermination** à faire la lumière sur les attentats du 13 novembre 2015.

En revanche, les limites de l'instruction se sont clairement fait sentir et **deux interrogations majeures restent sans réponse** :

- **Ordre donné de non-engagement de la force « Sentinelle »** -présente à proximité du Bataclan- pour venir en appui des policiers de la BAC, le 13 novembre au soir. Quelle a été la chaîne de commandement ? Quelle est l'utilité d'une présence militaire si cette dernière n'est pas autorisée à intervenir en cas d'attaque ?
- Connaissance par les services de renseignement de **menaces contre le Bataclan** (en 2008/2009) et contre des « lieux de concerts » (à l'été 2015). A quoi ces informations ont-elles servi ? Comment ont-elles été traitées ?

Ces deux points ne relèvent pas de l'instruction, qui cherche à identifier les auteurs des attentats du 13/11, leurs commanditaires et circonstances exactes. Il est pourtant essentiel pour les victimes et leurs proches d'avoir des réponses à ces questions.

Ces interrogations sont renforcées par le refus des autorités de l'Etat de procéder à une enquête interne pour comprendre ce qui n'a pas fonctionné au sein des services de renseignement, en amont et le soir des attaques du 13 novembre.

L'Assemblée nationale a créé, en janvier dernier, une **commission d'enquête parlementaire** « relative aux moyens mis en œuvre par l'état pour lutter contre le terrorisme depuis le 7 janvier 2015 ». L'unique audition organisée par cette commission pouvant répondre à ces questions qui ne se soit pas déroulée à huis-clos est celle de M. Bernard Cazeneuve, qui a fait preuve d'une satisfaction déconcertante au regard du terrible bilan de l'année 2015. Aucune remise en question des moyens et services n'a été envisagée.

A nos yeux, ces questions sont cruciales et doivent permettre à l'Etat français de mieux **prévenir de futurs actes terroristes sur son sol**.

La commission d'enquête doit recevoir plusieurs ministres concernés par ces questions cette semaine : M. Jean-Jacques Urvoas, garde des Sceaux, ministre de la Justice et M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, le 1er juin et M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, le 2 juin.

Nous **demandons solennellement aux membres de cette Commission** d'interroger les autorités compétentes sur les éventuelles défaillances rencontrées et à en faire état dans leurs comptes rendus.

Nous rappelons à la Commission, qui a reçu les victimes et leurs proches dès le début de ses travaux, qu'elle s'est engagée auprès d'eux à faire la lumière sur les dysfonctionnements constatés et à en tirer les leçons nécessaires.

Nous **renvoyons donc les trente parlementaires qui la composent à leur promesse** et espérons que notre audition n'aura pas été qu'un message compassionnel de circonstance envoyé à la Nation.

Les victimes du 13 novembre et leurs proches s'inquiètent de constater qu'aucune leçon n'a été tirée des attentats de novembre 2015 (et de ceux qui les ont précédés en janvier), concernant la lutte contre le terrorisme et la protection des citoyens français.

Nous ne nous résoudrons pas à ce que nos souffrances soient inutiles et à ce que les enseignements du 13 novembre ne soient pas tirés.

Les membres de l'association "13 novembre : Fraternité et Vérité"

Pour adhérer ou faire un don : www.13onze15.org

L'association :

L'association "13 novembre : Fraternité et Vérité" a été créée le 9 janvier dernier, par des victimes et proches de victimes des attentats survenus le 13 novembre dernier à Paris et Saint-Denis. L'ensemble des sites touchés (Bataclan, terrasses, Stade de France etc.) et des situations (familles endeuillées, familles de blessés, rescapés etc.) sont représentés au sein de son conseil d'administration.

Elle compte aujourd'hui près de 500 adhérents.

Les objectifs de l'association sont :

- Offrir un cadre fédérateur pour permettre aux victimes et aux proches de victimes des attentats du 13 novembre à Paris et à Saint Denis de se rencontrer, d'échanger, de s'entraider et d'agir
- Apporter un soutien à ces victimes et proches de victimes, notamment en permettant de recenser les besoins et les difficultés
- Accompagner les victimes et proches de victimes dans la défense de leurs droits et intérêts auprès des pouvoirs publics, du Fonds de garantie (FGTI) et tout organisme.
- Agir pour la manifestation de la vérité, notamment dans le cadre judiciaire en suivant la procédure pénale
- Veiller à la pleine et juste réparation de l'ensemble des préjudices subis, dans le respect des choix de chacun
- Assurer un retour d'expérience et contribuer ainsi à l'amélioration de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes et proches de victimes, dans l'urgence et dans la durée
- Contribuer à toute réflexion et action s'inscrivant dans la lutte contre le terrorisme
- Mener toute action mémorielle et de communication pour que ces attentats et ces victimes ne soient pas oubliés

Contact : contact@13onze15.org